

LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL.

LE TRAVAIL SEUL CRÉE LA RICHESSE.

Dans nos branches d'activité, nos industries, le travail, c'est une activité humaine donnant lieu à un salaire.

En réalité, surtout dans nos industries, le produit du travail, qu'il soit matériel ou intellectuel, ne peut être considéré que comme l'œuvre du collectif de travail que constitue le service, l'unité de production ou l'entreprise.

Quelle que soit sa catégorie, ouvrier, technicien, ingénieur ou autre, **le travailleur produit un bien dont la valeur est supérieure aux ingrédients dont il dispose au départ.**

Cette "valeur ajoutée" par le travailleur, aussi appelée "richesse produite" (à ne pas confondre avec le profit) fait l'objet d'un partage capitaliste entre les producteurs de cette richesse, les travailleurs et les détenteurs des moyens de production, bien souvent des actionnaires privés.

La richesse serait en quelque sorte coproduite entre travail et capital, justifiant ainsi le partage de la richesse.

C'est oublier ou faire semblant d'oublier, que les machines sont achetées sur l'argent que le capital tire justement de la "valeur ajoutée" produite par les producteurs.

Au final, ce sont bien les travailleurs qui produisent leurs propres salaires, mais aussi les cotisations sociales (souvent appelées "charges sociales" ou "prélèvements sociaux").

Les travailleurs produisent aussi les investissements (voir le paragraphe suivant), mais aussi l'impôt sur les sociétés, l'intéressement, la participation, le profit pour les actionnaires, dividendes compris.

Au final, la totalité de la valeur ajoutée, de la richesse, provient du travail.

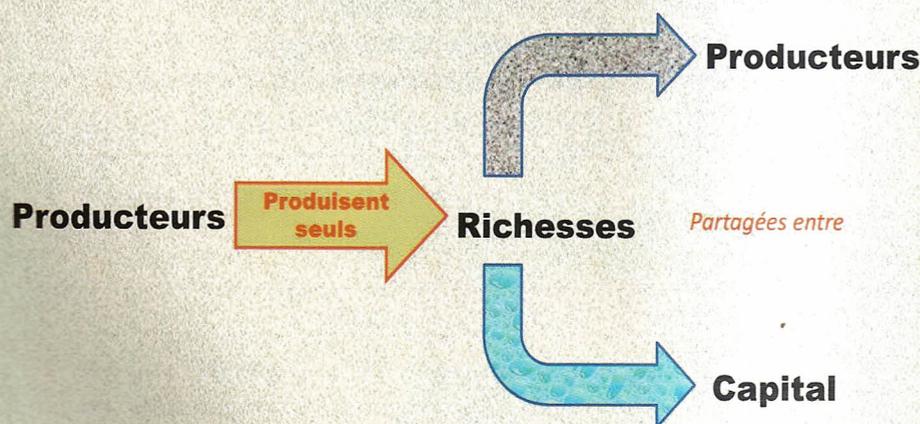
RIEN NE LÉGITIME LA RÉMUNÉRATION DU CAPITAL.

Comme on vient de le voir, les producteurs, les salariés, sont à l'origine de toute création de richesses dans l'entreprise, que celle-ci soit une pharmacie dans une galerie marchande ou une raffinerie de pétrole.

Les travailleurs produisent donc les investissements, ou ce qui sert à les rembourser auprès des banques, les amortissements, ce qui

revient au même.

Or, les "penseurs" du capitalisme, ainsi que les patrons et la bourgeoisie en général, considèrent que ce qui légitime précisément l'existence du capital finan-



Les détenteurs des moyens de production rétorquent systématiquement que les producteurs ont besoin de machines et donc du capital pour produire.

cier, comme ce qui légitime qu'un actionnaire tire profit de la mise à disposition de l'entreprise de ce capital financier (*pour soi-disant financer les machines, l'activité économique, etc...*), c'est justement que l'accumulation financière serait nécessaire à l'activité économique.

Rien n'est plus faux !

Les travailleurs eux-seuls produisant les investissements, on peut aisément envisager que ces engagements financiers, habituellement pris pour des périodes de cinq ans, période moyenne d'amortissement des machines ou autres, soient directement assurés par la richesse créée chaque année par les salariés.

Autrement dit, il n'est aucunement besoin, pour financer l'activité économique et les investissements, d'accumulation préalable de capitaux.

Pas plus, par exemple, qu'il n'est obligatoirement besoin d'accumuler de capitaux pour financer sa retraite, comme le montre de façon éclatante le système par répartition depuis des décennies.

Alors même que les engagements de retraite ne s'évaluent pas sur cinq ans comme la plupart des amortissements, mais sur toute une vie de travail, soit sur 60 ans et plus, le système par répartition montre qu'on peut assurer des engagements financiers d'un niveau très important.

La seule branche retraite de la Sécurité Sociale représente ainsi un budget supérieur à 260 milliards d'euros, un chiffre comparable à la totalité des investissements en France (392 milliards en 2009).

On peut donc envisager que les investissements puissent être financés, non pas à partir d'une accumulation de capital (*l'actionnaire qui viendrait "investir" dans l'entreprise, sous réserve que ça lui rapporte un minimum de retour sur "capital"*), mais par un flux constant d'argent en pro-



venance de la "valeur ajoutée" créée en permanence par les salariés. **Exit les capitalistes.**

LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL, C'EST QUOI ?

Dans la création de la valeur ajoutée, des éléments cachés interviennent.

On a vu que les machines, l'investissement, étaient en fait du travail, en quelque sorte, du travail "cristallisé".

D'autres éléments existent :

- l'éducation qui a permis de doter le salarié de sa qualification initiale,
- le système de santé publique qui assure un niveau et un cadre de santé rendant possible, voire optimisant, la production,
- la recherche,
- les services publics,
- les infrastructures (*réseaux électriques, de communication, routes ou voies ferrées*),
- l'ensemble des institutions de protection sociale : assurances maladie, retraites, assurance chômage, allocations familiales,
- etc.

Tous ces éléments, qui constituent un cadre et un niveau pour la société dans laquelle nous vivons, permettent et contribuent à l'activité du travail, mais sont également issus et payés par ce même travail.

☞ Réduction de la masse salariale par la réduction des emplois (*optimisation, synergies, économies d'échelle, etc.*) ou par la modération salariale (*les salaires augmentant moins vite que la productivité*).

L'ENSEMBLE DE CES ÉLÉMENTS, AJOUTÉ AU SALAIRE, CONSTITUE LE SOCLE NÉCESSAIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES SALARIÉS ET DE LA SOCIÉTÉ DANS LAQUELLE NOUS VIVONS, POUR ASSURER UN NIVEAU ET UNE QUALITÉ DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN LES PLUS ÉLEVÉS SOUHAITABLES.

C'EST CET ENSEMBLE QU'ON PEUT DÉNOMMER "LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL".

☞ Sous traitance ou délocalisations.

☞ Réduction ou stagnation des "charges" sociales, exonérations de cotisations.

☞ Déremboursement des médicaments, recul de l'âge de la retraite, baisse des allocations chômage, limitation de l'accès aux soins.

☞ Baisse des impôts sur les sociétés, suppression de la taxe professionnelle.

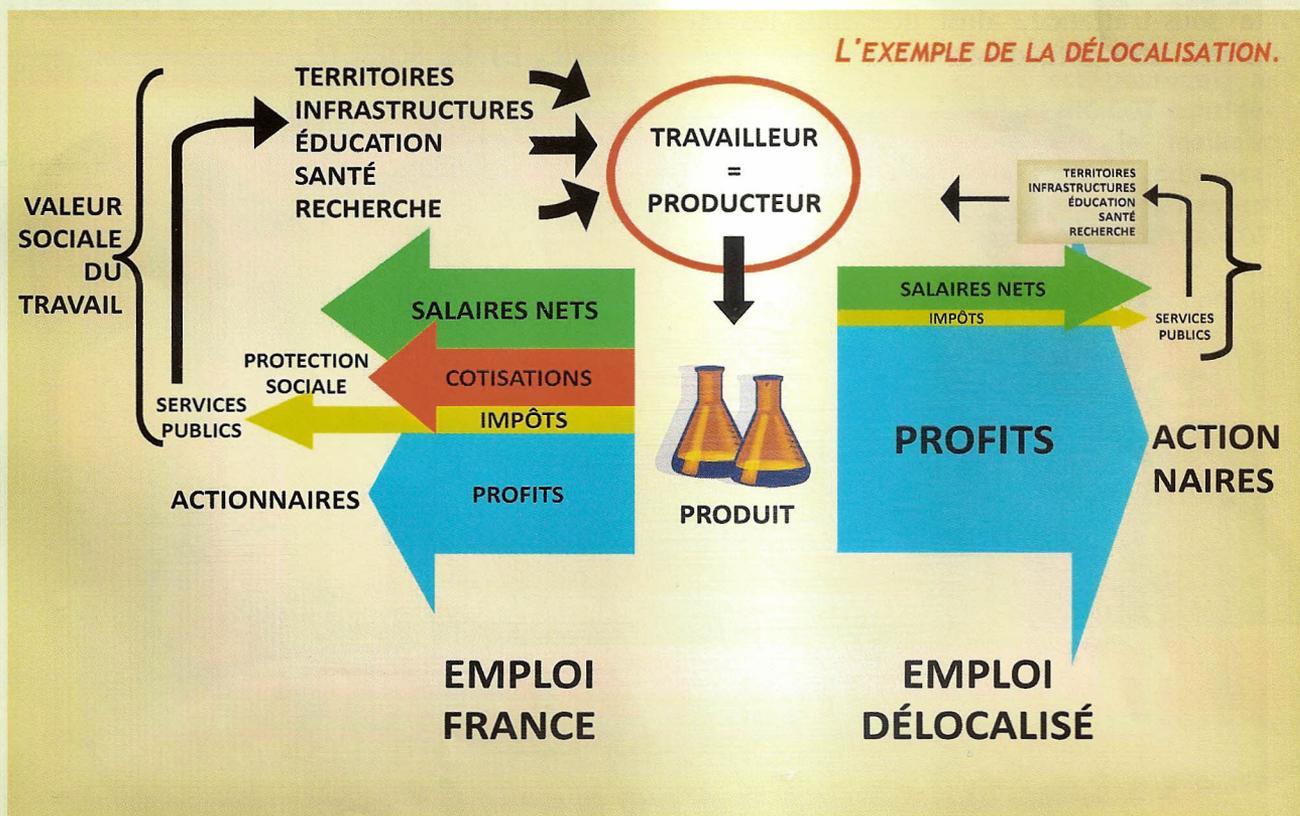
LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL : LA CIBLE DE TOUTES LES ATTAQUES.

☞ Baisse du nombre d'enseignants, d'infirmières, de fonctionnaires, remise en cause des services publics, privatisations du secteur public.

La politique développée par le capital consiste, en général, à réduire cette valeur sociale du travail.

Quand on considère les politiques mises en œuvre ces dernières années et décennies par les directions d'entreprises et les gouvernements, on s'aperçoit que c'est bien la valeur sociale du travail qui est attaquée :

TOUS CES PHÉNOMÈNES RÉSULTENT EN DÉFINITIVE D'UN CHOIX POLITIQUE : BAISSER LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL POUR AUGMENTER LA PART DE LA RICHESSE CRÉÉE QUI VA ALIMENTER LE PROFIT.



L'EXEMPLE DE LA DÉLOCALISATION.

Dans l'emploi délocalisé, le capital soustrait de la société dans laquelle il vend son produit, une valeur à laquelle il ne contribue pas ou très peu.

En vendant en France un produit fabriqué en Chine, par exemple, l'entreprise détourne une grande partie du prix de vente pour le profit au lieu de le réinjecter dans la société "consommatrice", en l'occurrence la France, sous forme de salaires, cotisations et protection sociales, impôts et contributions diverses pour les services publics et le développement des territoires.

Vendre un produit en France suppose un pacte dont l'une des clauses est qu'une part (*importante*) du prix de vente serve le développement collectif, clause bafouée par le capital dans le cas des productions délocalisées.

Cette part ne sert ni au développement local (*France*) au travers des salaires, taxes et autres, ni au développement des populations des pays producteurs (*Chine, dans l'exemple ci-dessus*), mais elle est détournée pour la maximisation des profits individuels des actionnaires.

On peut faire le même raisonnement pour la sous-traitance, ainsi que tous les éléments cités précédemment.

LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL NE DOIT PAS ÊTRE ACCAPARÉE PAR LE CAPITAL. ELLE DOIT REVENIR AUX PRODUCTEURS DE LA RICHESSE : LES TRAVAILLEURS.

Aucune baisse de la valeur sociale du travail pour augmenter les profits n'est acceptable.

Toute baisse de la valeur sociale du travail doit faire l'objet d'un prélèvement social, une cotisation qui doit servir à la baisse du temps de travail contraint, le rétablissement des prestations publiques, le développement territorial et la hausse des salaires.

POUR RESTAURER, AUGMENTER LA VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL, IL EST NÉCESSAIRE DE DIMINUER ET DE COMBATTRE LES PROFITS.

L'INSTAURATION D'UN PRÉLÈVEMENT SOCIAL, TYPE COTISATION, SUR TOUT PRODUIT OU SERVICE N'ASSURANT PAS UNE VALEUR SOCIALE DU TRAVAIL DE HAUT NIVEAU, DOIT ÊTRE SÉRIEUSEMENT ENVISAGÉE, DÉBATTUE ET MISE EN PLACE.

C'EST UNE QUESTION DE SAUVEGARDE DE NOS EMPLOIS, DE NOTRE CADRE ET NIVEAU DE VIE, ET DE SOCIÉTÉ.

